

PROGRAMME DE BOURSES (ALLOCATIONS) D'EXCELLENCE ET DE BOURSES SOCIALES DE LA FONDATION DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (FONDATION UCAD) DESTINE AUX ETUDIANT(E)S DE L'UCAD

1. Contexte et justification

Constituée le 18 avril 2009 et reconnue d'utilité publique par décret n°2010-03 du 26 janvier 2010, la Fondation de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (**Fondation UCAD**) est un outil de financement complémentaire dans le renforcement de la mission de service public de l'UCAD et l'accroissement de son rayonnement. Sa mission est de soutenir l'UCAD et de tout mettre en œuvre pour trouver les ressources additionnelles importantes dont l'université a besoin aux fins de réaliser son ambition d'excellence.

La Fondation UCAD est ainsi au cœur de la nouvelle stratégie de financement de l'UCAD et elle permet à l'université d'obtenir des ressources complémentaires (en appoint au financement public), d'appuyer la recherche et l'innovation et de diversifier ses partenaires afin de développer son rayonnement national et international. Elle permet aussi à l'université de demeurer compétitive, de faire progresser l'enseignement et la recherche grâce à des programmes de bourses attrayants, des fonds de recherche performants et des infrastructures ultramodernes.

La Fondation UCAD a également pour rôle de soutenir les étudiantes et les étudiants durant leur parcours scolaire et social à l'UCAD, car elles/ils sont appelé(es) à prendre, ultérieurement, la relève dans nos entreprises, nos établissements et nos collectivités et qui constitueront l'avenir de nos communautés. La Fondation a ainsi un rôle primordial à jouer dans le cheminement académique des étudiantes et des étudiants à qui, elle espère, insuffler la passion de la réussite, l'engagement et le sentiment d'appartenance à l'UCAD.

Aussi, dans la poursuite de ses objectifs et consciente des enjeux et défis liés à la promotion de la recherche, de l'innovation et de la performance au sein de l'UCAD, la Fondation UCAD a mis en place, un programme de bourses (allocations) de soutien à l'excellence destiné aux étudiantes et étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Un volet du programme sera également destiné à des étudiantes méritantes vivant dans la précarité (appartenant à des couches sociales défavorisées, ou vivant avec un handicap physique) pouvant impacter négativement sur leurs études. Pour l'année 2023, il est prévu de donner des bourses à cinquante (50) étudiant(e)s dont trente pour les bourses d'excellence et 20 pour celles sociales.

La mise en place du programme de bourses (allocations) est rendue possible grâce à la générosité et à l'engagement de ses donatrices et donateurs. Elle constitue un axe de la politique de la Fondation UCAD visant à appuyer la recherche et l'innovation mais également à contribuer à la réussite des étudiantes et étudiants ainsi qu'à la promotion de talents qui façonneront la société de demain.

2. Objectifs du Programme

- Le Programme de bourses (allocations) vise à soutenir le parcours universitaire et à favoriser l'excellence, le leadership, l'innovation chez les étudiantes et les étudiants de l'UCAD. Au-delà de la force du résultat scolaire, ce programme cherche à reconnaître et à consacrer le talent et le sens du dépassement d'étudiants méritants. Les futur(e)s lauréates et lauréats doivent être des étudiantes et étudiants qui se sont fait distinguer durant leur parcours scolaire et qui peuvent servir de modèles inspirants pour les membres de la communauté universitaire.

- Le programme contribue également à réduire les inégalités sociales et accroître les chances de réussite des étudiantes et étudiants issues de milieux défavorisés ou en situation de handicap pouvant impacter négativement sur leur cursus académique.

Le programme vise spécifiquement à :

- octroyer des bourses (allocations) à des étudiantes et étudiants et les appuyer afin qu'elles/ils puissent poursuivre avec succès leur études dans les disciplines scientifiques, technologiques, d'ingénierie et les mathématiques (STIM) à l'UCAD et pouvoir contribuer à transformer positivement la société et à contribuer au développement socio-économique du pays.
- offrir des bourses (allocations) de soutien à des étudiant(e)s brillant (e)s issus de milieux défavorisés inscrits à l'UCAD afin de leur permettre d'y rester pour mener ou terminer leur cycle universitaire à tous les niveaux et impacter positivement sur leur cursus académique.

3. Modalités/Critères

Les bourses (allocations) seront octroyées sur la base des critères de sélection fondés sur **l'excellence et la précarité** (urgence et ampleur de la demande sociale). Un(e) étudiant(e) ne peut recevoir qu'une seule bourse de la Fondation par année universitaire et les bénéficiaires recevront mensuellement leurs bourses par chèque bancaire.

La bourse (allocation) consiste en une allocation mensuelle d'un montant allant de **30 000 à 20 000F par mois** et couvrant l'année universitaire. La Fondation UCAD considère que cette allocation financière est un encouragement pour des étudiantes / étudiants particulièrement talentueux (ses) et celles / ceux de conditions sociales assez précaire (étudiants orphelins, étudiants vivant avec un handicap ou des maladies chroniques (Drépanocytoses, Diabètes) pouvant constituer un obstacle à leur réussite à l'Université.

Le programme de bourses porte sur deux volets :

- **Soutien à l'excellence** à travers lequel la Fondation UCAD met en place une enveloppe globale sous forme de bourses à des étudiants de niveau Master/doctorats qui ont fait preuve d'excellence et de persévérance tout au long de leur parcours universitaire. Le montant mensuel de la bourse de soutien à l'excellence et à l'innovation est de **30 000 FCFA** couvrant toute l'année universitaire pour une durée de 10 mois soit **un montant de 300 000 FCFA par bénéficiaire**.
- **Bourses (allocations) sociales** destinées à des étudiant(e) s méritant(e)s de niveau de la Licence vivant dans la précarité (appartenant à des couches sociales défavorisées, ou vivant avec un handicap physique). A travers ces bourses, la Fondation cherche à apporter un soutien complémentaire aux étudiants qui désirent poursuivre des études universitaires, mais qui ont besoin d'aide financière pour réaliser leur parcours universitaire. Le montant mensuel de la bourse de soutien social est de **20 000 FCFA** couvrant toute l'année universitaire pour une durée de 10 mois soit **un montant de 200.000 FCFA par bénéficiaire**.

Le démarrage du programme est prévu en **octobre 2023** et un comité de sélection indépendant sera mis en place et analysera minutieusement les dossiers et sélectionnera les boursier(e)s selon les critères préalablement définis.

- **Fondation UCAD, Cité Claudel, Allées les Flamboyants-Villa n°69, Dakar-Sénégal**
BP 15848 Dakar-Fann NINEA 005046174
- **Tél : (+221) 33 821 66 10 / (+221) 77 460 83 83**
- **E-mail : fondation@ucad.edu.sn**